



BUDGET 2008-2009
COMMUNIQUÉ N° 6

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

Budget 2008-2009

RELEVER LE DÉFI DES FINANCES PUBLIQUES

Québec, le 13 mars 2008 - Le *Budget 2008-2009*, déposé aujourd'hui, fait preuve de prudence et de discipline, consacrant des sommes importantes aux grandes missions de l'État et procédant à des investissements rigoureusement ciblés pour stimuler la productivité et l'innovation, favoriser le mieux-être des familles, l'accès au marché du travail et le développement des compétences.

« Notre gestion rigoureuse a permis d'alléger le fardeau fiscal des contribuables. Depuis 2003, l'écart de fardeau fiscal avec les autres provinces a été réduit de près de 70 %. Nous ne sommes plus les contribuables les plus taxés en Amérique du Nord », a souligné la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Jérôme-Forget.

Économie

L'économie du Québec se porte bien à l'heure actuelle malgré le ralentissement observé aux États-Unis. Le taux de chômage a atteint, en janvier dernier, son plus bas niveau des 33 dernières années, soit 6,8 %. Les investissements privés et publics devraient progresser de plus de 10 % cette année. Le Québec n'est toutefois pas étanche au contexte économique nord-américain. Pas moins de 75 % des exportations internationales du Québec prennent la route vers les États-Unis. Aussi, la prévision de croissance économique, qui était de 2,5 % pour l'année en cours, est aujourd'hui révisée à 1,5 %.

« Les gestes posés par notre gouvernement devraient toutefois permettre au Québec d'éviter une récession. Les baisses d'impôt d'un milliard de dollars, entrées en vigueur le 1^{er} janvier dernier, combinées aux investissements massifs dans les infrastructures et le développement énergétique, ont pour effet de soutenir notre activité économique », a affirmé la ministre.

Réserve budgétaire

« Il est clair que la marge de manœuvre est réduite. Heureusement, notre gouvernement a été prudent. Nous avons constitué une réserve budgétaire de 1,8 milliard de dollars. Cette réserve provient de revenus supplémentaires dégagés au cours des derniers exercices financiers. Nous avons choisi de les engranger plutôt que de les dépenser », a indiqué la ministre.

Elle poursuit : « Cette réserve sera utilisée pour équilibrer les budgets des deux prochains exercices financiers. Ainsi, nous pourrions absorber le choc du ralentissement économique sans augmenter les taxes ou les impôts et sans réduire les services publics. C'est ce que j'appelle gouverner de façon prudente et responsable. C'est ce que j'appelle agir en bonne mère de famille. »

Réduire le poids de la dette

L'enjeu des finances publiques repose en grande partie sur la saine gestion de la dette. Après avoir créé le Fonds des générations, qui a été une étape significative dans la volonté de réduire le fardeau de la dette, le gouvernement a vu ses efforts récompensés lorsque les agences de notation ont amélioré la cote de crédit du Québec. Le gouvernement va aujourd'hui plus loin en posant un geste important qui aura des impacts significatifs.

En effet, le *Budget 2008-2009* prévoit augmenter, de 50 % à 75 %, la part des bénéficiaires qu'Hydro-Québec verse au gouvernement sous forme de dividendes. Cette mesure permettra d'éviter l'ajout de 11 milliards de dollars à la dette du Québec d'ici 2025. « L'hydroélectricité, c'est notre "or bleu". La solidité financière d'Hydro-Québec permet cette révision de la politique de versement du dividende sans compromettre ses capacités de développement. Nous devons valoriser cet important actif dont la valeur économique dépasse largement la valeur comptable inscrite aux comptes publics », a indiqué la ministre Jérôme-Forget.

Nouvelles règles comptables

Le gouvernement, en collaboration avec le Vérificateur général, a réalisé l'automne dernier une importante réforme comptable. Ce budget est le premier présenté depuis l'adoption des nouvelles règles comptables. Le gouvernement inclut ainsi dans son périmètre comptable les réseaux de la santé et de l'éducation. « Cette importante réforme marquera l'évolution de la comptabilité du gouvernement vers une transparence et une rigueur accrues dans la reddition de comptes sur sa situation financière », écrivait le Vérificateur général au moment du dévoilement de cette réforme comptable.

« Mon objectif au moment d’amorcer cette importante réforme était que personne ne puisse mettre en doute la qualité de l’information financière du gouvernement du Québec. Cet objectif est atteint. Et par souci de transparence, ce budget comporte un cadre financier sur une période de cinq ans. Ce cadre financier démontre que nos finances publiques sont équilibrées et qu’elles reposent sur des fondations solides », a conclu la ministre Jérôme-Forget.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Finances,
des Services gouvernementaux,
responsable de l’Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor
418 643-5270
514 873-5363
www.finances.gouv.qc.ca